

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Malgré leur départ du Mali, du Niger, du Burkina Faso, les armées françaises sont toujours bien engagées. Elles sont toujours actives en Afrique et au Moyen-Orient. Elles sont déployées en Europe de l'Est pour parer à un éventuel débordement de la guerre d'Ukraine. Elles s'appêtent à renforcer Sentinelle pendant les Jeux olympiques. Plus que jamais, nos soldats en opération ont besoin du soutien de la société civile. Solidarité Défense y veillera.

Grâce à nos bénévoles, nous avons poursuivi nos visites dans les hôpitaux militaires. En 2023, nous avons rencontré 212 blessés, en 191 journées de visite, dans 5 hôpitaux. Et nous avons le projet en 2024 de renforcer nos équipes en province, à Toulon et Brest, et même, à plus long terme d'étendre cette activité distinctive de Solidarité Défense à tous les hôpitaux des armées.

Cette activité de visite, nous la prolongerons naturellement par le soutien à la reconstruction et à la réinsertion des blessés. En 2024, comme en 2023, nous savons compter pour cela sur nos partenaires du Comité de l'Entraide Défense, mais aussi sur une coopération, jamais démentie, avec les cellules d'aide aux blessés, l'ONaCVG, l'UBFT, Ad Augusta...

De même, nous poursuivrons notre action en soutien des veuves de guerre. En 2023, nous avons organisé deux séminaires, dont l'un, international, rassemblait quinze veuves américaines, libanaises et françaises et l'autre, national, sept veuves françaises. En 2024, des veuves françaises participeront à un séminaire en Irlande du Nord, et, innovation, nous avons monté, à Paris, un séminaire pour des mères de militaires tués en opération.

Mais notre grand projet demeure l'accompagnement des blessés psychiques. En 2023, nous avons tenu un colloque de qualité sur ce sujet. Nous devons prolonger et approfondir la réflexion entamée. Nous aurons avantage à travailler pour développer l'information, voire le soutien, des conjoints et des familles de blessés psychiques. Car il est évident que l'entourage du blessé, « les aidants », est déterminant dans sa progression vers le rétablissement. Nous nous y attellerons et je sais que nous pourrions compter sur vous, le moment venu.

En effet, tous ces projets, toutes ces activités ne se réaliseront qu'avec l'engagement actif de nos membres bénévoles. Nous avons mené, au début de cette année 2024, une réflexion sur l'engagement bénévole au sein de l'association. Ce travail est précieux, il nous guidera pour faire progresser notre association vers davantage d'engagement, de participation et d'efficacité, au service de nos soldats en opération.



Jean-Marie Bockel  
Ancien ministre  
Président de Solidarité Défense

## 1. Positionnement de l'association

### a. **Objet social :**

Solidarité Défense a été créée le 10 novembre 1994, pendant les opérations françaises dans les Balkans, dans le but de « *contribuer à resserrer les liens entre la société civile et la communauté de Défense en participant activement :*

- *aux manifestations de solidarité collective traduisant le soutien de la nation, en particulier au profit des personnels militaires engagés en opérations extérieures ;*
- *aux soutiens personnalisés visant à redonner aux victimes, blessés graves et aux familles de personnels décédés, la capacité de reprendre une vie privée et professionnelle autonome, active et digne. »*

Reconnue d'utilité publique le 7 juillet 2005, Solidarité Défense prend en compte, sans distinction de grade, d'armée, de sexe, d'âge, de situation familiale, ou d'une quelconque appartenance religieuse ou ethnique :

- le personnel militaire et civil des trois armées, des directions et services, en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants ;
- le personnel de la Gendarmerie en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants.

Aucune condition, ni d'appartenance à l'association, ni de durée, n'est exigée pour bénéficier d'une aide de Solidarité Défense.

### b. **Champ d'action**

Solidarité Défense se concentre donc en priorité sur le soutien :

- du personnel engagé en opération, extérieure ou intérieure ;
- du personnel blessé en opérations ou lors d'activités d'entraînement opérationnel ;
- des familles, et, plus particulièrement, celui des familles endeuillées à cause des opérations ou des activités d'entraînement opérationnel.

L'action de Solidarité Défense se caractérise par l'établissement d'un lien personnel et prolongé et l'implication d'organismes ou d'associations que l'association peut solliciter au profit du monde combattant. Elle complète ainsi l'action de l'institution militaire et de l'Etat ; elle s'attache à se coordonner avec les autres associations liées aux armées et à la Gendarmerie.

### c. **Organisation**

L'association dispose d'un conseil d'administration, dont les membres sont élus, *intuitu personae*, pour trois ans et par tiers, par l'assemblée générale.

Présidé par M. Jean-Marie Bockel, le conseil d'administration est composé de personnalités de la haute administration, du monde des affaires, des professions libérales, de parlementaires et d'officiers généraux en deuxième section.

Depuis le 26 juin 2024, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 18 membres, dont 6 forment le bureau exécutif :

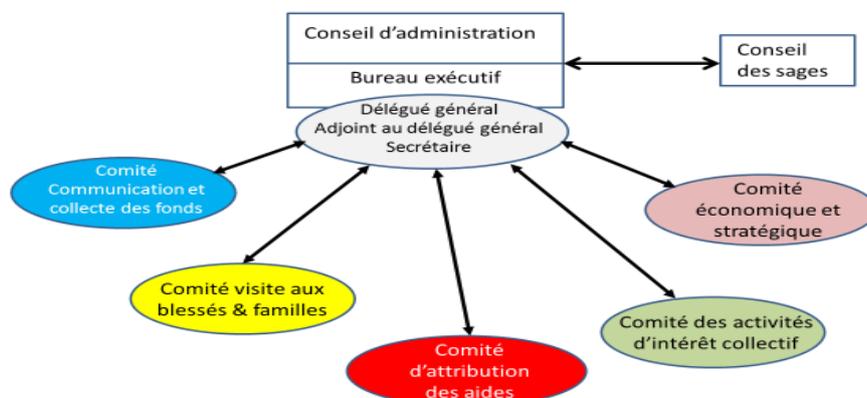
	Prénom	Nom	Fin de mandat	Composition Bureau exécutif
M.	Julien	Bétolaud	2025	
M.	Augustin	de Castet	2025	<b>Membre du Bureau</b>
Mme	Anne	Coldefy	2025	<b>Secrétaire</b>
M.	Bertrand	Dunoyer de Segonzac	2025	<b>Membre du Bureau</b>
Mme	Isabelle	Burkhard	2025	
M.	Patrick	Remm	2025	
M.	Jean-Marie	Argoud	2026	
M.	Jean-Marie	Bockel	2026	<b>Président</b>
M. le député	Jean-Michel	Jacques	2026	
M.	Guillaume	Giscard d'Estaing	2027	<b>Trésorier</b>
Mme	Claude	Menet	2027	
Docteur	Christine	Roullière le Lidec	2027	<b>Membre du Bureau</b>
Gén.de corps d'armée (2s)	Christophe	de Saint-Chamas	2027	
Mme	Dorothee	Roy	2027	
M le sénateur	Cédric	Perrin	2027	
Mme	Armelle	Charrier	2027	
Mme	Marie-Louise	Boulangier	2027	
Mme	Isabelle	Petit	2027	

L'amiral Jacques Lanxade, ancien CEMA et ambassadeur de France, président de 2001 à 2016, Mme Lanxade, membre fondatrice de l'association, administratrice jusqu'en 2019, et le général de corps aérien (2s) Guével, président de 2018 à 2020 et administrateur depuis 2015, sont présidents d'honneur.

Les statuts prévoient un conseil des Sages, formé d'anciens administrateurs volontaires. Ce conseil a pour vocation d'assister le président et le conseil, lors des séances du conseil d'administration.

Amiral	Jacques	Lanxade
Mme	Chantal	Bouilly
M.	Jacques	Gautier
Me	Bertrand	Ollivier
M.	Xavier	Vamparys

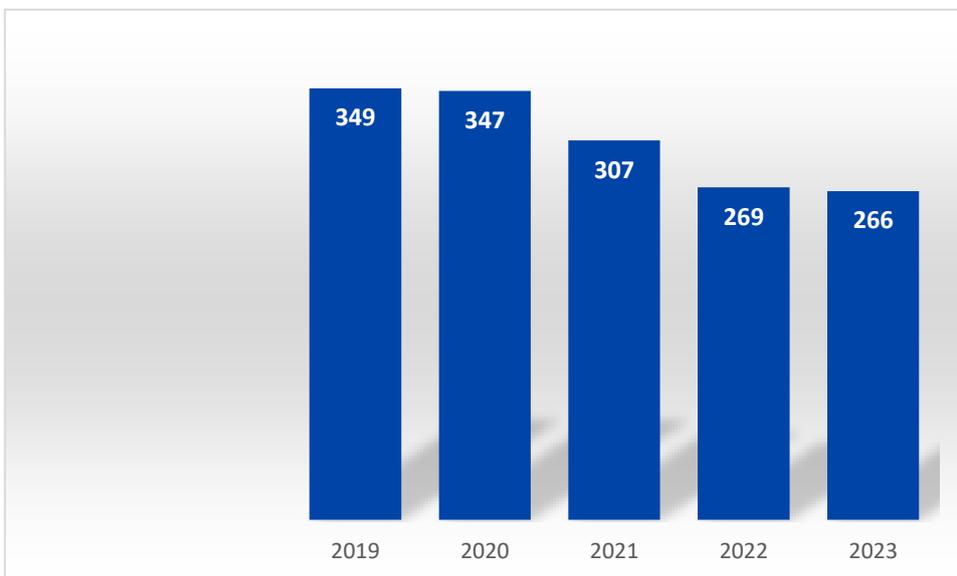
L'association met sur pied cinq comités spécialisés, placés sous la responsabilité de responsables désignés et chargés d'organiser et de mener les actions, avec l'aide de membres bénévoles de Solidarité Défense, dans l'un des domaines composant le champ d'action de l'association.



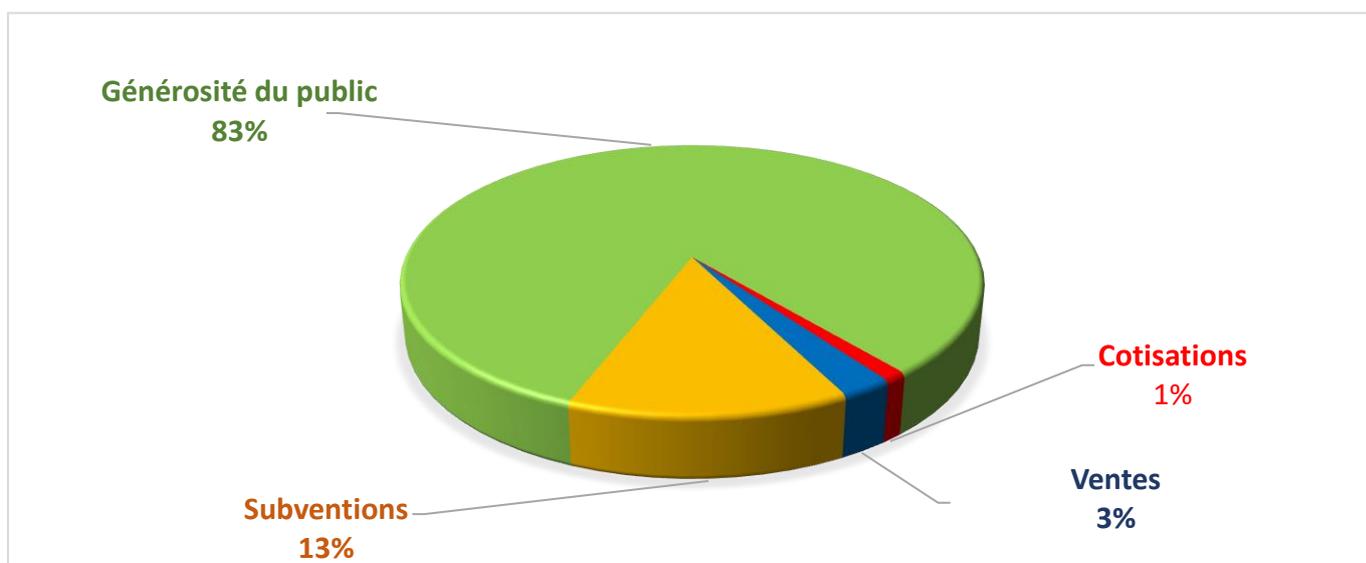
## 2. Bilan de l'année 2023

### a. Chiffres clés

**Adhérents.** Le nombre d'adhérents **à jour de ses cotisations** s'établit à 266. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2020 et 2021. Cette évolution s'explique par la baisse des renouvellements depuis que le principe des renouvellements « glissants » a été abandonné (15 décembre 2021) au profit d'un terme fixé au 1<sup>er</sup> janvier pour l'année nouvelle. Des campagnes d'information ont désormais lieu aux alentours du 1<sup>er</sup> janvier puis à l'approche de l'assemblée générale en juin pour rappeler l'échéance et inciter au renouvellement des adhésions.



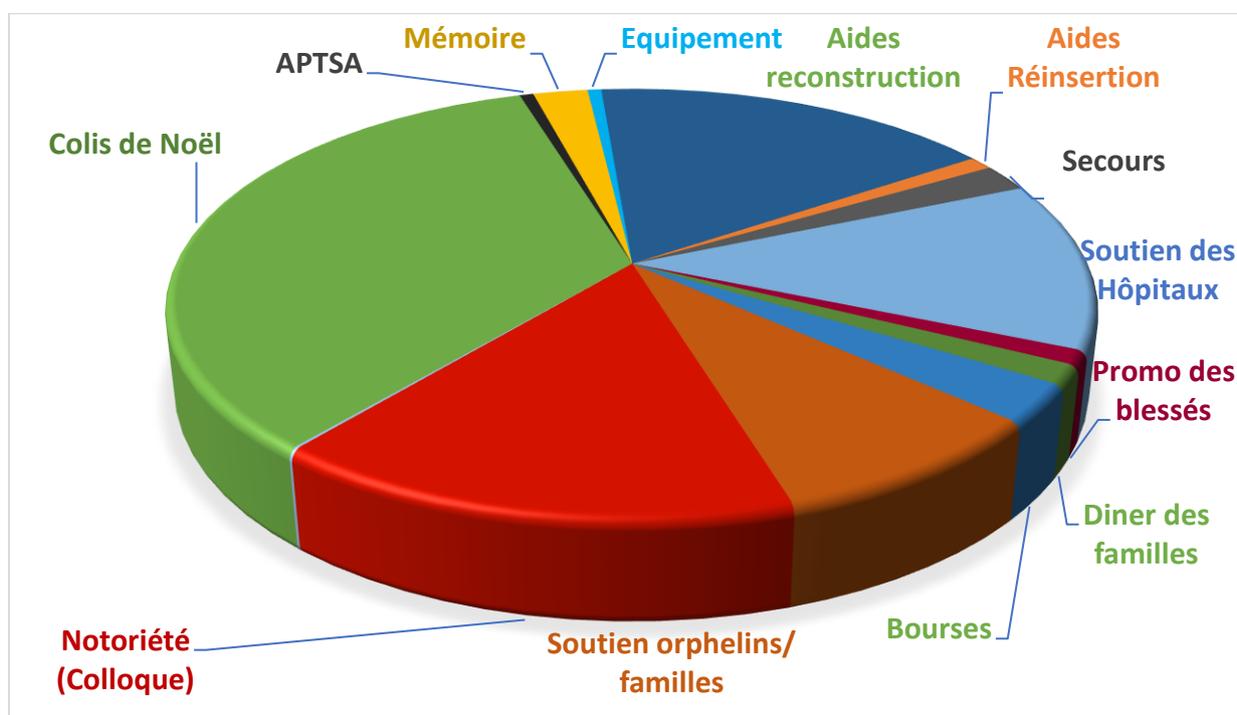
**Ressources.** En 2023, les ressources de l'association ont diminué par rapport à 2022. Si les « ventes » et les subventions publiques se sont maintenus au niveau de 2022, les fonds issus de la générosité du public ont diminué, en raison de la fin de grands projets de 2022 (don d'un exosquelette à l'INI, projet Résilience, soutien de la production d'un film de Cheyenne Carron). Au total, les ressources ont atteint 544 097 (contre 678.353 en 2022).



Emploi des ressources Les dépenses en 2023 ont moins augmenté qu'en 2022, principalement parce que les charges de l'objet social ont été nettement moins élevées : on reconnaît là l'impact de la fin des projets particuliers de 2022 (achat d'un exosquelette, film de C Carron et projet Résilience). Par ailleurs, le Colis de Noël qui n'a pas bénéficié, comme en 2022, d'un financement extraordinaire et inattendu (don de Solidarm), est resté au niveau prévu par le budget 2023.

Pour autant, l'association s'est montrée active dans ses actions et projets traditionnels :

- au profit des blessés, les secours individuels, les aides d'équipement, de réinsertion et de reconstruction sont restées équivalentes à celles de 2022 ;
- le soutien aux familles endeuillées (secours, séminaires des veuves de guerre) et les bourses aux orphelins ont même progressé (+10.132 euros) ;
- le soutien aux hôpitaux (projets au profit de l'INI, entretien de la terrasse de Percy...) a également augmenté (+8.176 euros) ;
- l'association a mené un grand projet, l'organisation d'un colloque sur l'accompagnement de la blessure psychique, qui a coûté 54.859 euros.



Au total, les dépenses se sont élevées à 545.396 euros contre 544.097 euros de ressources, ce qui donne un résultat d'exploitation légèrement négatif (-1299 euros) et qui, une fois pris en compte les impôts et les produits financiers, donne un excédent de 12.710 euros.

## **b. Actions sociales**

i. Concernant les militaires en opération, l'association agit principalement par :

- la distribution de colis aux soldats en opération, intérieure et extérieure, en fin d'année ;
- le soutien de la collecte de sang nationale organisée par le CTSA pour les militaires en opération ;

- la préservation de la mémoire des combattants des opérations extérieures, par exemple par la publication d'ouvrages mémoriels ou de films ;
- le lien armées-nation, notamment en encourageant la publication de livres ou la réalisation de films.

ii. S'agissant des blessés, l'association soutient essentiellement des militaires blessés, physiques ou psychiques, en opération, extérieure ou intérieure, et à l'entraînement opérationnel, ainsi que leurs familles. Ces actions comprennent :

- un soutien moral dans la durée par l'établissement d'un contact personnel, l'écoute et le conseil. En particulier, l'association se caractérise par son activité de visite en hôpital militaire (Percy, Bégin, Les Invalides, Brest, Toulon). Cette activité a été durablement impactée par la pandémie : les visites ont en effet cessé depuis février 2020 et n'ont repris qu'en octobre 2021 ; on notera qu'en 2022 les visites ont repris et ont dépassé le niveau de 2019.

Mais, si elles concernent plus de blessés qu'en 2019, on remarquera que ceux-ci sont principalement des blessés psychiques, comme le montre le tableau ci-dessous ;

	2019	2020 (jan-fev)	2021 (oct-déc)	2022	2023
Nombre de visites	191	42	40	131	191
Blessés visités	113	24	37	213	212
Dont blessés psychiques	31	2	32	98	98
Dont blessés physiques	82	22	5	115	114

- l'organisation de loisirs au profit des blessés hospitalisés (assistance à des matchs de football ou de rugby, opéra pour les pensionnaires, journée « Autos de Rêve » aux Invalides le 15 avril et à Bégin le 4 novembre) ;
- des actions de promotion et de valorisation des blessés ; l'association soutient toutes sortes d'actions, depuis le raid sportif (raid Grand to Grand Ultra dans le Grand Canyon du 24 au 30 septembre 2023) jusqu'à l'organisation de relais mixte militaires-blessés (relais de l'Ecole de Guerre entre Saint-Cyr l'Ecole et les Invalides le 14 juin 2023 ; croisière des blessés organisée le 3 juin par le Club nautique de Brest, malheureusement annulée en raison des conditions météorologiques) en passant par le soutien du centre de transfusion sanguine des armées pour la collecte nationale de sang du 14 juillet ;
- la délivrance d'aides financières individuelles au profit des blessés, y compris de leurs familles ;
- l'aide à l'équipement des invalides, à la reconstruction et à la réinsertion des blessés. Cette aide peut aussi être délivrée en coordination avec d'autres organismes ou associations ;
- la réalisation de projets destinés à améliorer le séjour des blessés dans les hôpitaux.

En 2024, Solidarité Défense a suivi et aidé 79 blessés.

Armée	Positions statutaires	Situation familiale
Terre : 77 %	Active : 58 %	Célibataires : 24 %
Air : 6%	Réformés : 42 %	Chargés de famille : 76 %
Marine : 6 %	PMI : 63 %	
Gend: 6 %		
SSA : 5%		

iii. En faveur des conjoints survivants et des orphelins.

- Solidarité Défense prodigue dans la durée un soutien moral (écoute, conseil, maintien du lien...) ; l'association s'attache à maintenir le contact avec les familles, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Solidarité Défense délivre des aides individuelles de solidarité. En 2023, l'association a financé 7 bourses, dans le cadre d'un partenariat avec l'Entraide Marine et l'ADO, pour un total de 10.000 euros.
- Solidarité Défense contribue au Plan Hommage aux Morts pour la France les 10-11 novembre. En 2023, les familles de 3 militaires morts pour la France ont été accueillies à dîner le 10 novembre en présence du CEMA, et de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées.
- Solidarité Défense organise chaque année depuis 2019 un séminaire national de reconstruction destiné aux veuves de guerre. Il en existe deux versions, l'une nationale, au profit exclusif de veuves françaises, l'autre internationale qui s'adresse, outre 5 veuves françaises, à des veuves américaines et libanaises. En 2023, Solidarité Défense a mené une session nationale (7 participantes) et reçu la session internationale à Paris (15 participantes).

Depuis 1994, Solidarité Défense a suivi près de 900 familles des trois armées. En 2024, elle a soutenu 38 familles, directement ou indirectement.

Armée	Grade	Conditions du décès
Terre : 56%	Officier : 24%	MPLF/MSN : 54%
Air : 13%	Sous-officier : 55%	Morts en service : 42%
Marine : 22%	Militaire du rang : 21%	Morts hors service : 4%
Gend. : 9%		

- iv. Coordination avec le Comité de l'Entraide Défense. En janvier 2022, Solidarité Défense a rejoint ce comité, formé par l'ADO, Terre Fraternité, la FOSA et l'Entraide Marine, pour une année d'expérimentation.

Cette année a montré tout l'intérêt de ce Comité, dont l'objet est le soutien des militaires blessés en service et des familles endeuillées. Solidarité Défense participe ainsi aux comités sociaux de Terre Fraternité et de l'ADO et se coordonne, avec la FOSA et l'Entraide Marine, au cas par cas sur les dossiers intéressants des marins et des aviateurs.

Le Comité de l'Entraide Défense permet aussi à Solidarité Défense de participer à une levée de fonds commune aux cinq associations : le soutien des blessés et des familles y gagne en efficacité. Le Comité a ainsi décidé de soutenir financièrement, sur les fonds récoltés en 2022, l'équipe de France participant aux *Invictus Games* (25 athlètes, 15 encadrants, Düsseldorf, septembre 2023).

Le Comité offre enfin aux cinq associations une meilleure visibilité auprès des institutions. Une réunion de travail et des entretiens ont ainsi eu lieu, au cours de l'année 2022, entre les représentants des membres du Comité et l'état-major des armées.

Fort de cette reconnaissance de l'institution, le Comité a décidé de travailler en 2023 et 2024 sur l'accompagnement des familles endeuillées et l'insertion professionnelle des orphelins.

### c. Activités et projets réalisés en 2023

Dans un contexte sanitaire encore incertain au début de l'année, l'association a cependant pu mener à bien un certain nombre de projets au profit des militaires en opération, de la reconstruction des militaires

blessés et des familles endeuillées. Elle s'est également appliquée à achever la publication de livrets destinées à entretenir le lien entre la nation et ses soldats.

- i. Soutien des militaires en opération. Comme chaque année depuis 1995, Solidarité Défense a mené à bien l'**opération « Colis de Noël »**, dont le but est de faire parvenir un colis à chaque militaire en opération pendant les fêtes de fin d'année. Ce colis ne constitue pas seulement une marque d'attention à l'égard de militaires retenus, par leur mission, loin de leurs familles en cette période très spéciale de l'année, mais aussi une forme de gratitude de la part de la nation à l'égard de ses soldats en opération : en témoigne la présence dans ces colis de dessins d'enfants, réalisés par des écoles primaires, de métropole et d'outre-mer.

A « huis clos », pour respecter les contraintes sanitaires, Solidarité Défense a confectionné, du 16 au 19 octobre 2023, 13.300 colis, avec le soutien de ses membres, de volontaires du 1<sup>er</sup> RMSV, de l'EPIDE de Val de Reuil et d'une classe Sécurité du Lycée professionnel du Vexin. 550 écoles primaires, qui ont fait parvenir 42.000 dessins, ont participé à l'opération. Le ministre des armées, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Macron, le CEMA, le CEMAT, le CEMAAE, le représentant du CEMM et du DGGN, le GMP, le Gouverneur des Invalides et les 8 partenaires du Colis ont rendu visite aux acteurs de cet événement le 19 octobre. TF1 a diffusé sur ce sujet un reportage le 19 octobre 2023 ; le CEMA a profité de l'événement pour enregistrer ses vœux aux armées.

Le président s'est rendu à Annecy le 12 juin où il a pu rencontrer, au 27<sup>e</sup> BCA, par l'intermédiaire de l'ASUNOR 74, 631 écoliers de 5 établissements primaires de la région et les remercier de leur implication dans la confection des colis de Noël 2022.

- ii. Colloque sur l'accompagnement de la blessure psychique. Un colloque sur cette question a été organisé par l'association le 30 mars 2023. Son succès (260 participants, 13 retombées médiatiques) permet de réfléchir à un projet qui visera à développer l'accompagnement des blessés psychiques, notamment par leur entourage (conjoint, parents, aidants...).
- iii. Développement des visites. S'agissant des visites, qui constituent la caractéristique de l'association, Solidarité Défense a renforcé ses équipes parisiennes en formant des visiteurs pour Bégin et pour Percy.

Le président a rendu visite aux équipes de Solidarité Défense affectées à Toulon (HIA Ste Anne, le 5 juillet 2023) et à Brest (HIA Clermont-Tonnerre, 19 et 20 septembre 2023). Ces déplacements ont été aussi l'occasion de prendre contact avec les installations d'Athos à Toulon et d'Ad Augusta à Camarets.

- iv. Soutien des hôpitaux. En 2023, après une année marquée par un effort important se traduisant par l'achat d'un exosquelette, Solidarité Défense a apporté son soutien à la campagne de recrutement d'infirmiers par l'Institution nationale des Invalides (novembre 2023, participation au Forum infirmier de Paris).
- v. Contribution à la reconstruction physique et morale des militaires blessés. Outre les aides individuelles qu'elle distribue aux militaires blessés en opération ou à l'entraînement opérationnel, Solidarité Défense s'est engagée cette année avec d'autres associations pour faciliter la reconstruction des blessés, seuls ou en familles.

Solidarité Défense a poursuivi son partenariat avec les **Rencontres Militaires Blessures et Sport**, dont elle est l'un des mécènes. En 4 stages d'une semaine, cet événement a permis de réunir environ 60 blessés, dont de très grands invalides, au centre d'Aubigny

Avec les associations « 30 jours de mer et ça ira mieux » et « La voile pour se reconstruire », Solidarité Défense a contribué à l'organisation d'**embarquements de blessés** et de leurs familles en Méditerranée, soit le week-end, comme à Marseille avec « 30 jours de mer et ça ira mieux », soit pour des navigations plus longues, comme celle que met sur pied « La voile pour se reconstruire » (Méditerranée, 27-29 mai 2023). La dernière année du projet « Résilience » (embarquement en régates de blessés) a également permis de faire participer des blessés à des compétitions de voile. Enfin, un partenariat a été passé avec l'association « Airmen », association d'officiers de l'Air passionnés de voile, pour organiser une sortie de 3 jours en mer au profit de blessés.

Solidarité défense a également soutenu des projets de **reconstruction par l'effort** (Préparation par l'association UltraOps de raid en milieu désertique en 2024 pour 14 blessés physiques ou psychiques, Ultra trail Cateran Yomp pour 5 blessés au printemps 2023, stage de pêche sportive en mer organisée par l'association Mer m'aide du 12 au 16 juin 2023 pour 8 blessés).

Solidarité Défense a aussi soutenu l'association Ad Augusta qui organise, en étroite coordination avec le HIA Clermont-Tonnerre, des stages de **reconstruction au profit de blessés psychiques** mais aussi de courts séminaires de sensibilisation des familles au syndrome post traumatique.

vi. Reconstruction des veuves de guerre. L'association a organisé un séminaire national, baptisé « **Regards d'espérance** » pour 7 veuves de guerre françaises, du 23 au 26 novembre 2023. Les appréciations des participantes ont été très positives.

L'association a organisé à Paris, du 11 au 15 mai 2023, la version internationale de ce séminaire, baptisée « **Femmes du monde pour la paix** ». 15 participantes de 3 nationalités (américaine, française et libanaise), 4 thérapeutes, des accompagnantes des 3 associations concernées, ont été ainsi accueillies au cours d'un séminaire reprenant le schéma éprouvé depuis 2019. Ce séminaire, financé avec le soutien de l'ANFEM et de MBDA, a donné toute satisfaction aux participantes, pourtant venues d'horizons et de cultures différentes. 5 Françaises, accompagnées par Solidarité défense, y ont participé.

### 3. Perspectives

#### a. **Consolider nos activités et nos projets traditionnels.**

L'association a su relancer ses activités et projets traditionnels après la pandémie. On notera également que, s'agissant des ressources, la crainte de voir celles-ci diminuer ne s'est pas réalisée ; le montant des subventions publiques est resté pratiquement stable et la générosité du public ne s'est pas démentie. Tout ceci autorise donc de planifier la reprise des activités et des projets en 2024.

Ainsi il est prévu en 2024 de maintenir les activités et projets traditionnels de l'association. L'opération **Colis de Noël 2024** a été lancée, en reconduisant cependant le format « à huis clos » adopté en 2020 ; la confection des colis se déroulera du 14 au 18 octobre 2024, aux Invalides. Les colis seront adressés aux militaires en opération extérieure (Europe de l'Est, Chammal, Barkhane, Daman etc.) et intérieure (Sentinelle, Harpie), ainsi qu'aux marins en mer, ce qui représentera environ 13.500 colis.

En parallèle, l'association s'attache à mener des **visites en hôpital**, en région parisienne (Percy, Bégin, INI), à Brest, et à Toulon. Nos équipes à Toulon et à Brest ont été renforcées au début de l'année 2024 et de nouveaux visiteurs ont été affectés aux Invalides et à Bégin. A plus long terme, il s'agit de travailler à étendre cette activité à l'hôpital Laveran à Marseille et à l'hôpital Legouest à Metz.

Elle renouvellera aussi ses contributions aux activités de **reconstruction des blessés** (stages RMBS, embarquements, raids en milieu désertique, soutien des stages de réhabilitation psycho-sociale d'Ad Augusta etc.). En liaison avec ses partenaires de Terre Fraternité, Entraide Marine et FOSA, elle délivrera des **bourses aux orphelins** (10 à 15).

**b. Poursuivre l'accompagnement des blessés psychiques.**

Le colloque organisé en 2023 a ouvert la voie. Il s'agit de continuer à travailler ce sujet. L'association publiera d'abord les Actes de ce colloque riche en témoignages et en interventions de la part de l'institution et des associations. Un projet sera aussi mené au profit du service psychiatrie de l'HIA Percy pour financer des séances de musicologie au profit des militaires hospitalisés dans ce service.

**c. Diversifier l'effort au profit des familles endeuillées.**

Les séminaires nationaux et internationaux seront poursuivis en 2024. Mais l'association innovera en réservant un séminaire national aux mères de soldats tués en opération ou à l'entraînement opérationnel en mars 2024. L'association entend en effet englober les parents des soldats tués dans cet effort de reconstruction.

**d. Réédition du livret « Ma Première Cérémonie Militaire ».**

Ce livret, réédité en 2022, a rencontré un certain succès, non seulement auprès des unités et des familles militaires, mais aussi dans les associations, les écoles et les municipalités. Une 3ème édition, augmentée d'un cahier consacré à la présentation des forces armées et à l'engagement sous différentes formes, sera réalisée en 2024. Comme les éditions précédentes, ce livret gratuit sera distribué aux unités, via les Zones de Défense et de Sécurité et les commandements outre-mer, aux municipalités, écoles et associations.

**e. Commémoration des 30 ans de Solidarité Défense.**

L'association, créée le 10 novembre 1994, fêtera ses 30 ans en fin d'année 2024. Il est envisagé, non seulement de faire une rétrospective de ses actions mais aussi de faire un point sur les projets et tendances à venir concernant l'accompagnement des blessés et des familles endeuillées, par les opérations.

## NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES

